

Modalités de publication des Annonces légales	
Le Régional est un journal habilité à publier des annonces judiciaires et légales en 2024 par arrêté préfectoral dans le département 13 Bouches-du-Rhône.	
Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale : https://actulegales.fr.	
Arrêté du 14 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales NOR : MICE2332581A (Extraits)	
Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère . Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro hors taxe pour l'année 2024 dans le département 13 Bouches-du-Rhône. Par dérogation, les annonces suivantes font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire :	
Type d'annonce	Tarif forfaitaire hors taxe dans les départements figurant à l'annexe I
Constitution au forfait	
Société anonyme (SA)	387 euros
Société par actions simplifiée (SAS)	193 euros
Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)	138 euros
Société en nom collectif (SNC)	214 euros
Société à responsabilité limitée (SARL)	144 euros

Type d'annonce	Tarif forfaitaire hors taxe dans les départements figurant à l'annexe I
Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL)	121 euros
Société civile (à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier)	216 euros
Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI)	185 euros
Modification au forfait	
Transfert de siège / Dirigeants / Nomination-cessation CAC	106 euros
Capital / Objet	132 euros
Dénomination / Forme / Mouvement associés	193 euros

ANNONCES LÉGALES

Bouches-du-Rhône

Avis civils



OFFICE NOTARIAL
SCP LAMETA FERAUD
ANSELMO
GALMARD-POMME
Sis à AIX EN PROVENCE
9 bis place John Rewald

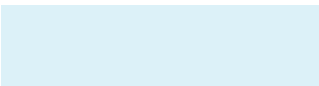
Amenagement de Régime Matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Raphaël FERAUD, Notaire associé soussigné, membre de la Société Civile Professionnelle "Maîtres Jean-Pierre LAMETA, Raphaël FERAUD, Carine GALMARD-POMME, Pauline CEZANNE et Elodie LETOUCHE notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial, dénommée DAVID NOTAIRES", titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à AIX EN PROVENCE, 9 Bis, Place John Rewald, CRPCEN 13038 , le 21 décembre 2023, a été reçu un acte contenant aménagement de régime matrimonial entre : Monsieur **Hubert Claude AMIEL**, retraits, et Madame **Martine Juliette Mathilde CHAM-BARD**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à AIX EN PROVENCE (13090) 1845 Chemin de Bouenhoure, Villa Le Beauvoir. Nés savoir : Monsieur à AIX-EN-PROVENCE (13100) le 31 janvier 1946. Madame à PARIS 12ÈME ARRONDISSEMENT (75012) le 20 mai 1949. Mariés à la mairie de AIX-EN-PROVENCE (13100) le 21 septembre 1973 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître THEUS, notaire à AIX-EN-PROVENCE, le 17 septembre 1973. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à cet aménagement de régime, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire. (L24018793)



Mes PICARD-DEYME
ROSSELLI et FUDA
Notaires associés
36-38 chem. de la Station
13610 LE PUY SAINTÉ REPARADE

Suivant acte reçu par Me FUDA, Notaire au PUY STE REPARADE le 9 janvier 2024, M. **Patrick MAGNETTO** et Mme **Danièle OLIVERO**, demeurant à PEYROLLES EN PROVENCE (13) 42 B Route du Plan, nés : M. à PERTUIS (84) le 11 février 1964, Mme est née à AIX-EN-PROVENCE (13) le 15 mai 1966, mariés à la mairie de PEYROLLES-EN-PROVENCE (13) le 26 octobre 1985 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont déclaré que Mme Danièle OLIVERO apporte à la communauté de biens existant entre eux le biens sis à PEYROLLES-EN-PROVENCE (13) 42 B Route du Plan, un terrain sur lequel est édifiée une maison à usage d'habitation de plein pied, composée de : une entrée, trois chambres, cuisine, cellier, salon, salle à manger, salle de bains, wc, terrain attenant avec piscine hors sol. Cadastre section AM n°324, évalué à 440.000 €. Les oppositions pourront être faites dans un délai de 3 mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Me FUDA, Notaire à LE PUY SAINTÉ REPARADE (13). Pour avis, le Notaire. (L24018066)



Avis de saisine de
legataire universel -delai
d'opposition

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 19 août 2020, Monsieur **Pierre Francis Alain TAILLEFER**, en son vivant retraits, demeurant à SAINT-MARC-JAUMEGARDE (13100) 300 chemin de Collongue Korian, Domaine de Collongue, né à AIX-EN-PROVENCE (13100), le 15 novembre 1947, divorcé de Madame Annette Marie PAULET, suivant jugement rendu par le TGI d'AIX-EN-PROVENCE (13100) le 11 juin 1998, non remarié, non pacsé, et décédé à SAINT-MARC-JAUMEGARDE (13100), le 27 août 2023, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal de description de testament reçu par Maître Jean-Christophe LETROSNE, notaire associé, membre de la Société par Actions Simplifiée dénommée « LCS ET ASSOCIES - NOTAIRES DU COURS MIRABEAU », titulaire d'un office notarial dont le siège social est à AIX-EN-PROVENCE (Bouches-du Rhône), Hôtel du Poët, Haut du Cours Mirabeau, le 29 décembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Christophe LETROSNE, notaire à AIX-EN-PROVENCE (13100), référence CRPCEN 13039, dans le mois suivant la réception (intervenue le 11/01/2024) par le greffe du tribunal judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. (L24013631)



SCP THEUS-LACOSTE
Notaires
34 Place des Prêcheurs
13100 AIX EN PROVENCE

Avis de saisine de
legataire universel -
délai d'opposition

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 01 avril 2006, Monsieur **André Michel Marie HECKENROTH**, en son vivant Religieux, demeurant à AIX EN PROVENCE (13100) 40 cours des Arts et Métiers. Né à AIX EN PROVENCE (13100), le 20 décembre 1927. Décédé à AIX EN PROVENCE (13100), le 30 août 2023. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître François THEUS, Notaire associé soussigné, membre de la Société Civile Professionnelle dénommée « François THEUS et Lilian LACOSTE - Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à la résidence d'AIX EN PROVENCE, le 08 janvier 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me THEUS, notaire à AIX EN PROVENCE (13100), référence CRPCEN : 13040, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de AIX EN PROVENCE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. (L24011065)

Constitutions

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MARSEILLE du 05 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme : Société par actions simplifiée** **Dénomination :**

AB PARADIS
Siège : 505 rue Paradis, 13008 MARSEILLE **Durée :** 99 ans à compter de son **immatriculation au Registre** du commerce et des sociétés **Capital :** 1 000 euros **Objet :** L'exploitation de tous salons de coiffure hommes-femmes, esthétique ; Vente au détail de tous produits de beauté, cosmétique et esthétique, parfumerie et accessoires. **Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Agrément :** Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Président :** HDL, société civile au capital de 2 812 euros, dont le siège social est 55 chemin des Bellons, 13011 MARSEILLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 751 041 187 RCS MARSEILLE, représentée par David DER BOGHOSIAN, gérant. La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE. **Pour avis**, Le Président (L24009927)

Suivant acte ssp en date du 02/01/2024 il a été constitué une société : **Dénomination :**

LOUB SERVICES
Forme : Société par actions simplifiées (SASU) **Siège social :** Hôtel d'entreprise, LOUB SERVICE 12 chemin du Temple 13200 Arles **Objet :** Tous les travaux agricoles, entretiens de nettoiyages et de prestations de services agricoles **Durée :** 99 ans **Capital :** 500 euros **Président :** Mme. KADDOURI KARIMA Née le 01/01/1990 à Fes (Maroc) De nationalité marocaine Domicilier : 4 rue Nicolas Crouenson 13200 Arles **Transmission des actions :** La cession des actions est libre RCS Tarascon (L24010171)



PORTAY FLORIANE
AVOCATE
538 bd de la République
13300 SALON-DE-PROVENCE

Par acte SSP du 09/01/2024, il a été constitué une **SAS** ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination :**

YUMMY PLACE
Objet social : L'activité de restauration rapide et traditionnelle, sur place, en livraison et à emporter, le débit de boissons, L'organisation d'événements festifs, de soirées dansantes, de concerts, -Traiteur. **Siège social :** 195 place Jules Morgan 13300 Salon-de-Provence. **Capital :** 1000 € **Durée :** 99 ans **Président :** M. MARCHAND-TACCONI Nicolas, demeurant 355 chemin des Pins 13450 Grans **Directeurs Généraux :** M. WEBER JAUFFREY, demeurant 5 RUE DE LA MACHINE 13680 Lançon-Provence **Admission aux assemblées et droits de votes :** Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins. **Clause d'agrément :** Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés, ou à leurs ayants-droits ou héritiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. **Immatriculation au RCS** de Salon-de-Provence (L24014025)



CABINET LAMBALLAIS ET ASSOCIES
SALON-DE-PROVENCE
FOS-SUR-MER
SIMIANE-COLLONGUE
contact@clea-avocats.fr

Il a été constitué la société suivante : Dénomination / Nom commercial-enseigne :

FIT'N BETTER MIRAMAS

Forme : SAS Capital : 5.000 € **Siège :** Quartier des Molières, Route De Salon - 13140 MIRAMAS **Objet :** - L'exploitation / mise à disposition d'une salle ou d'un club de sport ainsi que de matériels et d'équipements sportifs, la réalisation de cours, d'ateliers et d'événements sportifs, le coaching sportif ; - le coaching personnalisé et bien-être ; - L'exploitation d'un ou plusieurs établissements d'activités physiques et sportives ; - L'organisation d'événements et de rencontres en relation avec le sport ; - La vente de matériels, d'équipements et d'accessoires sportifs ainsi que d'articles de prêt-à-porter et de mode en relation avec le sport et de chaussures de sports, à titre accessoire ; - La vente de produits et compléments alimentaires, diététiques, de boissons et de produits alimentaires, à titre accessoire ; - La location de matériels et d'équipements sportifs à titre accessoire ; - Le conseil dans les domaines d'activités susvisées ; - L'apport d'affaires ; - L'activité de relais colis à titre accessoire ; - La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; - Et plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, immobilières ou mobilières, civiles et commerciales pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement. **Durée :** 99 ans **Admission aux AG - Droit de vote :** Tout associé peut participer aux AG. Chaque action donne droit à une voix **Transmission des actions :** Agrément en AGE, sauf cession libre entre associés **Président :** Christophe HONS, 447 J Chemin du Milieu, CHEVAL-BLANC (84460) **Directeur général :** Eric SORO, 249 Avenue Louis Pasteur, SALON-DE-PROVENCE (13300) **Immatriculation :** RCS SALON-DE-PROVENCE **Pour avis** (L24013324)

Par acte SSP du 09/01/2024, il a été constitué une **SAS** ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination :**

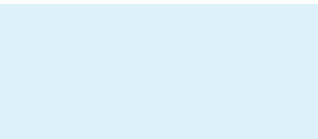
POULETTE
Objet social : Restauration traditionnelle, brasserie, restauration rapide, pizzeria, snack, saladerie, sandwiches, crêpes, gaufres, boissons, glaces, crêpes, granitas, confiserie et plus généralement toutes activités annexes ou connexes. **Siège social :** 48 Chemin de Saint Bordon Prolongé 13127 Vitrolles. **Capital :** 5000 € **Durée :** 99 ans **Président :** Mme FERRY Chrystel, demeurant 205 Route de Saint Chamas 13580 La Fare-les-Oliviers **Directeurs Généraux :** M. NOEL Stéphane, demeurant 205 Route de Saint Chamas 13580 La Fare-les-Oliviers **Admission aux assemblées et droits de votes :** Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. **Clause d'agrément :** Cession libre entre associés. Cession soumise à agrément dans les autres cas. **Immatriculation au RCS** de Salon-de-Provence (L24013351)

Avis est donné de la constitution de la société suivant : **Forme : SARL Dénomination :**

L'EVIDENCE GOURMANDE
Capital : 5 000 €. **Siège social :** N° 10 LOT LES PLANES NORD, IMPASSE HENRI MATISSE 13790 ROUSSET. **Durée :** 99 ans à compter de l'**immatriculation au RCS** d'AIX-EN-PROVENCE. **Objet social :** La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : La restauration rapide, artisanale et la vente au détail de plats pour consommation immédiate à emporter. La fabrication artisanale et la vente au détail de plats pour consommation immédiate à livrer par véhicule motorisé ou non. La fourniture au comptoir d'aliments et de boissons à consommer sur place ou à emporter, présentés dans des conditionnements jetables, la préparation et la vente de plats en magasin, sur des événements, sur des marchés, pour des opérations événementielles, la vente au détail de produits alimentaires transformés ou non. Plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation, l'extension ou le développement. Le montant des apports en numéraire s'élève à 5 000,00 €. **Gérant :** Monsieur David ALVAREZ, demeurant N° 10 LOT LES PLANES NORD, IMPASSE HENRI MATISSE 13790 ROUSSET (L24012425)

Aux termes d'un acte sous seings privés à ARLES en date du 15 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme : Société par actions simplifiée à associé unique** **Dénomination :**

ALYA INVESTMENT
Siège : 1 Rue Boileau 13200 ARLES **Durée :** 99 ans à compter de son **immatriculation au Registre** du commerce et des sociétés **Capital :** 1 000 euros **Objet :** L'Acquisition, la gestion, la cession et la prise de participations dans toutes sociétés quelles que soient leur objet social et leur activités, entreprises ou groupements quelconques, et notamment de toutes les valeurs mobilières, de droits sociaux ou de parts d'intérêts de sociétés ainsi que de tous titres de placement ; Le conseil notamment en matières commerciale, managériale, de développement, de gestion et de stratégie d'entreprise ; La mise en place de la politique stratégique et des orientations fondamentales des sociétés filiales, la participation à la détermination de la politique d'exploitation et de développement des sociétés filiales ; L'accomplissement de prestations de services en matière administrative, informatique, commerciale, de formation ; La fourniture de tous types de prestations de services aux entreprises. **Transmission des actions :** La cession des actions de l'associé unique est libre. **Agrément :** Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Président :** M Malik OTSMANI, né le 6 janvier 1985 à ARLES (13), demeurant 1 rue Boileau 13200 ARLES La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés de Tarascon. **Pour avis** Le Président (L24018108)



Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 8 décembre 2023, à VITROLLES. **Dénomination :**

ATRIF TRANSPORTS
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. Siège social : AMON-BURO 98, Boulevard de l'Europe, 13127 Vitrolles. **Objet :** Le transport routier de marchandises, avec des véhicules de plus de 3.5 tonnes, Commissionnaire en Transports. **Durée de la Société :** 99 années(s). **Capital social fixe :** 11000 euros divisé en 550 actions de 20 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. **Cession d'actions et agrément :** à l'exception des cessions ou transmissions à des associés qui sont libres, toute autre mutation est soumise à l'agrément préalable des associés pris par décision collective à la majorité des Y des associés présents ou représentés. Cet agrément peut également résulter d'une décision unanime des associés dans un acte. **Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Ont été nommés : **Président :** Monsieur Morad BOUGAT-TAYA 358 Chemin du Littoral, Résidence Consolat Bât H 13015 Marseille 15. **La Société sera immatriculée au RCS** de Salon de Provence. (L24013239)

Suivant acte reçu par Me Yoann EMSELLEM, notaire à MARSEILLE, le 12/01/2024, une **société civile Immobilière** a été constituée : **Dénomination :**

SCI LA BORIE DU BAÏLE
Capital: 156 000 € **Siège :** MARSEILLE(13012) 154 Chemin de l'Oule **Objet:** l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente exceptionnelle de tous biens et droits immobiliers. **Durée :** 99 ans. Apports en numéraire:156 000 € **Gérant :** Mr Claude BORIES et Mme Françoise TARDITI épouse BORIES dt à MARSEILLE(13012) 154 Chemin de l'Oule. **Agrément :** seules les cessions entre associés interviennent librement. Immatriculation R.C.S MARSEILLE. **Pour avis- Le Notaire.** (L24017570)



C3M
Société d'avocats
20 rue Paradis
13001 Marseille

Aux termes d'un acte SSP en date à MARSEILLE du 8 Janvier 2024, il a été constitué une **société civile immobilière** dont les caractéristiques sont : **Dénomination sociale :**

PAREYES
Forme : Société Civile Immobilière **Capital :** 1 000 €, divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune **Siège :** 13 Traverse du Sautadou - 13012 MARSEILLE **Objet :** L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits mobiliers et immobiliers **Durée :** 99 années à compter de l'**immatriculation au Registre** du commerce et des sociétés. **Gérance :** Madame Maria, De Begona, Lorena MUNOZ, née 27 Août 1962 à TANGER (MAROC), de nationalité Française, Célibataire, non liée par un pacte civil de solidarité, domiciliée et demeurant : 13 Traverse du Sautadou - 13012 MARSEILLE **Cession de parts :** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés **Immatriculation :** La société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des Sociétés de Marseille (L24016010)

